

III. Les organisations de coopération

Quels sont le rôle et les limites des organisations de coopération dans la mondialisation ?

a) Des organisations internationales

Des institutions internationales encouragent la mondialisation en incitant à la libéralisation des échanges. Depuis 1944, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) promeuvent une économie libérale. De même, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut sanctionner tous les écarts au libre-échange. Ces institutions ont aussi pour objectif de résoudre les conflits et tensions commerciales liés à la mondialisation.

Des groupes de pays, comme le G7 ou le G20, se sont formés pour tenter de résoudre les défis mondiaux et de réguler la mondialisation. Ces coopérations plus informelles permettent parfois de contester l'ordre proposé par les institutions internationales. La création du G20 ou des BRICS témoigne d'une volonté de promouvoir un monde plus multipolaire.

b) Des organisations de coopération régionale

Des regroupements entre États ont pour objectif de peser dans la mondialisation. Ces associations régionales ont toutes un fonctionnement et des objectifs différents : c'est parfois une simple zone de libre-échange (ACEUM) ou une coopération plus poussée en matière économique, monétaire et politique (UE).

L'échelle continentale est particulièrement pertinente pour les États et les entreprises. Toutes les associations régionales favorisent en leur sein le libre-échange par la levée des barrières douanières (ASEAN, Mercosur...).

Cette coopération régionale permet de renforcer la puissance économique et l'attractivité de l'espace concerné. Le commerce intra-zone est favorisé par des corridors de développement. Les échanges mondiaux s'organisent principalement entre ces grandes associations.

c) Des tensions qui demeurent fortes

Malgré certaines réussites, les coopérations régionales connaissent toutes des tensions. Dans l'UE, le Brexit souligne le désaccord profond au Royaume-Uni entre les gagnants et les oubliés de la mondialisation. Les tensions portent également sur le modèle économique : certains pays prônent un minimum de protectionnisme quand d'autres sont favorables au libre-échange.

De nombreuses organisations régionales sont finalement peu intégrées : les échanges commerciaux sont plus importants avec l'extérieur qu'au sein de la région. Elles sont peu porteuses de développement : les disparités inter-régionales demeurent fortes. La crainte d'un voisin trop puissant au sein de l'organisation est aussi un vecteur de tensions.

Les tensions émanent également de mouvements citoyens qui émergent depuis la fin des années 1990. L'altermondialisme est une nébuleuse d'associations qui s'opposent à la mondialisation libérale tout en s'engageant pour la protection de l'environnement. Ces revendications citoyennes ont pour point commun de prôner une gouvernance mondiale plus équitable et plus durable.

VOCABULAIRE

Altermondialisme : mouvement social qui, face à une logique de mondialisation libérale, revendique et promeut des valeurs comme la démocratie, la justice économique, la sauvegarde de l'environnement, les droits humains en vue d'une mondialisation maîtrisée et solidaire.

Économie libérale : doctrine qui promeut la libre entreprise et la loi du marché.

G7 : groupe qui rassemble les 7 pays qui étaient les plus grandes puissances économiques en 1975 et qui aborde les grands enjeux mondiaux géopolitiques, économiques ou écologiques du moment.

G20 : groupe des 20 plus grandes puissances économiques mondiales formé de 19 pays et de l'Union européenne.

Libre-échange : politique économique qui préconise de supprimer les restrictions douanières (tarifaires et non tarifaires) afin de laisser place à la libre circulation des biens et services entre les pays sans intervention des gouvernements.